ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Étude nationale sur les causes de l'explosion de l'infertilité

Question écrite n° 9961

Texte de la question

M. Laurent Furst attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'impérieuse nécessité de faire de l'infertilité une question prioritaire de santé publique. En effet, aujourd'hui, de 10 à 15 % des couples en France rencontrent des difficultés à concevoir un enfant et consultent pour infertilité. L'INSERM révèle qu'en un demi-siècle, « la densité des spermatozoïdes aurait été diminuée de moitié chez les occidentaux ». Les scientifiques attribuent la croissance de l'infertilité à des facteurs environnementaux (pesticides et pollution) ou aux modes de vie (tabagisme, sédentarité). Cause aggravante, selon les épidémiologistes et démographes Henri Léridon et Rémy Slama, l'augmentation de l'âge maternel au premier enfant franchira, bientôt en France, la barre des trente ans ; leurs hypothèses vont jusqu'à envisager qu'un couple sur cinq serait, à terme, concerné par la stérilité, contre un sur dix actuellement. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend engager une grande étude nationale visant à identifier toutes les causes de l'explosion de l'infertilité en France et à recenser tous les moyens permettant de la prévenir.

Texte de la réponse

Le plan « priorité prévention » présenté par le gouvernement le 26 mars 2018, ainsi que le troisième plan national santé environnement et la stratégie nationale de santé sexuelle présentés par la ministre des solidarités et de la santé ont fait de la prévention et de la promotion dans le domaine de la santé sexuelle des enjeux majeurs pour améliorer la santé reproductive. Ainsi, des actions de prévention sont menées afin d'agir sur des facteurs connus et évitables tels que la réduction du tabagisme, la prévention de l'obésité dès le plus jeune âge, et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles. Concernant les facteurs environnementaux et notamment les perturbateurs endocriniens qui sont retrouvés de manière ubiquitaire dans notre environnement, la France est un des rares pays européens à avoir adopté depuis 2014 une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE). Cette stratégie prévoit la surveillance épidémiologique nationale d'indicateurs de la santé reproductive mise en place par l'Agence nationale de santé publique-santé publique France (SPF). Les objectifs de cette surveillance sont de produire des indicateurs épidémiologiques avec quantification des effets sanitaires, analyse des tendances temporelles ou analyse des variations spatiales/spatio-temporelles ; de nourrir les discussions sur les hypothèses étiologiques ; d'appuyer les politiques publiques de gestion par des travaux scientifiques solides (estimation d'impact sanitaire, des coûts, ciblage de populations ; identification des prises en charge sanitaire particulière) ; d'aider à l'évaluation future des politiques de prévention. Santé Publique France a publié en juillet 2018 un numéro du bulletin épidémiologique hebdomadaire présentant des résultats concernant la santé reproductive, notamment les pubertés précoces, qui révèle une hétérogénéité géographique importante en France qui pourrait s'expliquer par des facteurs environnementaux qui justifient des travaux complémentaires. Concernant le syndrome de dysgénésie testiculaire (SDT), les résultats reflètent une altération globale de la santé reproductive masculine en France, cohérente avec les données observées au niveau international, probablement depuis les années 1970 pour la qualité du sperme. Les tendances observées à cette échelle géographique et de temps semblent plus compatibles avec des changements environnementaux, incluant l'exposition ubiquitaire croissante depuis les

années 1950 aux perturbateurs endocriniens, ou de modes de vie comme l'augmentation du tabagisme chez les mères, qu'avec des variations génétiques de la population française. À ce stade, les résultats ne permettent pas d'argumenter un rôle éventuel d'expositions géographiquement déterminées dans l'association particulière des composantes du SDT, peut-être du fait des limites des données disponibles. Par la suite, des analyses spatio-temporelles à une échelle infra-départementale apporteront peut-être des éléments supplémentaires. La SNPE est actuellement en cours de mise à jour et sera publiée début 2019. Dans ce contexte, SPF poursuivra ses travaux concernant la surveillance de la santé reproductive de la population et l'analyse des facteurs environnementaux potentiellement associés.

Données clés

Auteur : M. Laurent Furst
Circonscription : Bas-Rhin (6e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9961
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 juin 2018, page 5522
Réponse publiée au JO le : 11 décembre 2018, page 11500